

Nautisme - un nouveau port de plaisance à proximité de Paris

1 FÉVRIER 2022

Rédigé par ActuNautique Magazine

Le nautisme en eaux intérieures est un bon moyen de se mettre au bateau et à la plaisance, sans pour autant faire des kilomètres en voiture, le week-end, pour qui n'habite pas dans une région côtière. L'Ile de France va encore renforcer son attractivité dans ce domaine, avec le début des travaux d'un nouveau port de plaisance, situé sur la Seine, en face de Maisons Laffitte, à Cormeilles en Paris, dénommé Port Cormeilles.



Cormeilles en Paris sera à n'en pas douter, d'ici quelques années, un port de plaisance très couru, car le projet qui vient d'y débiter est particulièrement alléchant.

Situé sur la Seine, en face de **Maisons Laffite** et de son hippodrome, la ville francilienne de **Cormeilles en Paris** va en effet de doter d'une marina de 150 à 200 anneaux, située au cours d'un tout nouveau quartier accueillant 1200 logements - **Seine Paris** - agrémentés de commerces de proximité et de restaurants.

Autant dire, un nouveau lieu de vie francilien, dans un environnement privilégié, organisé autour des bateaux, du nautisme et des loisirs nautiques, qui accueillera près de 3000 habitants !

Dans le concept, le **port de Cormeilles en Paris** sera assez similaire à celui de **Port Cergy** (Cergy Pontoise), qui fut la toute première **marina francilienne**, et viendra remplacer une friche industrielle hideuse de 22 hectares, en l'espèce une ancienne cimenterie du groupe suisse **Holcim Lafarge** dont les silos délabrés ont été détruits il y a deux ans.

L'architecte du **Port de Cormeilles-en-Paris** n'est autre que **Xavier Bohl**, adepte du concept d'architecture douce, à qui l'on doit la **Presqu'île de la Touque**, à Deauville et la Marina de Pafos.

Le port de plaisance de Cormeilles en Paris accueillera 150 anneaux, 80 à l'intérieur du bassin protégé des fluctuations de la **Seine** par une porte, et 70 le long des quais de Seine.

A noter que le projet, porté par **Urbanera** et **Bouygues Immobilier** s'élève à près de 20 millions d'euros, dont 5 millions pour le port de plaisance.

